

Lycée Dorian, Paris, le 19 février 2019,

Objet : démission collective de Professeurs Principaux

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Recteur,
Monsieur le Proviseur,

Nous, professeurs principaux de seconde, première ou terminale, avons décidé de démissionner collectivement de nos fonctions car nous pensons que la réforme que vous mettez en œuvre articulée à une baisse incompréhensible des postes d'enseignants et des heures allouées aux dédoublements ou à l'accompagnement des élèves, loin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de réduire les inégalités sociales, fait tout le contraire:

Nous refusons de participer à l'orientation de nos élèves alors que nous n'avons pas aujourd'hui, les moyens ni la formation pour le faire correctement et que nous ne pouvons les conseiller ni sur le choix des spécialités qui détermineront pourtant dès la seconde leur parcours dans le supérieur, ni sur les stratégies à adopter par rapport à la logique sélective de Parcours Sup.

Les annonces publiques de 54 heures d'orientation par élève ainsi que la « semaine de l'orientation » en seconde n'ont toujours pas été concrétisées. A cela s'ajoute la suppression des Co-Psy EN et des CIO qui ne permet plus aux élèves et à leurs familles d'être informés de manière professionnelle et indépendante, des multiples parcours possibles de formations dans le supérieur.

La précipitation et le manque de concertation qui caractérisent la mise en œuvre de la réforme du lycée mettent les équipes enseignantes dans l'incapacité de bien renseigner les élèves et leurs familles puisque nous ne sommes nous même informés que partiellement et au compte-gouttes des spécialités qui seront disponibles dans notre établissement, des programmes que nous devons enseigner et des horaires dont nous disposerons pour le faire.

En outre, le libre choix de 3 spécialités en première - ce point essentiel de la réforme - qui a été promis aux familles, s'avère irréalisable sur le terrain pour de nombreuses raisons. (Absence de toutes les spécialités dans les établissements, impossibilité de proposer toutes les combinaisons en raison de la complexité des emplois du temps). Cela va participer à renforcer les inégalités et les rivalités entre établissements et entre territoires, dans un contexte de suppression de postes qui ne peut qu'attiser la concurrence entre les disciplines, entre les lycées et nuire gravement aux missions de l'école publique.